**Modèle à adapater :**

**l’entreprise écrit au client pour lui indiquer la suspension du chantier**

NOM ET COORDONNEES DE L’ENTREPRISE

NOM ET COORDONNEES DU CLIENT

**A**  le

Objet : Crise du Covid-19

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la France connaît une situation exceptionnelle dans la lutte contre la pandémie de Coronavirus.

Des mesures de restriction ont été imposées aux Français. Du fait de ces circonstances inattendues et indépendantes de notre volonté, nous avons le regret de vous annoncer que nous sommes dans l’impossibilité de poursuivre actuellement l’exécution des travaux et nous devons malheureusement les suspendre.

En effet, à ce jour, en lien avec la pandémie du Coronavirus :

A adapter

Nous avons de nombreux salariés absents dans notre entreprise

Nous sommes dans l’impossibilité sur le chantier de mettre en place les gestes barrières

Nous déplorons l’interruption des approvisionnements des matériaux/ équipements prévus au marché

Dès lors que les mesures de restrictions peuvent se prolonger au-delà de cette période, nous ne sommes pas en mesure actuellement de vous préciser la durée prévisible de suspension de nos travaux. Nous reviendrons naturellement vers vous dès que possible pour déterminer la date de reprise des travaux.

(Eventuellement préciser : et mettre au point avec le maître d’œuvre un nouveau calendrier d’exécution).

Nous vous remercions, pour la bonne gestion de ce marché, de bien vouloir nous acter de la prolongation du délai d’exécution des travaux pour une durée égale à celle de l’empêchement lié à aux décisions des pouvoirs publics.

Pour les chantiers en cours : De plus, comme nous vous l’avons indiqué (par téléphone/par courriel), une mise en sécurité du chantier et un constat contradictoire des travaux réalisés jusqu’à ce jour seront nécessaires. Notre équipe interviendra le à heures dans le plus strict respect des consignes de sécurité sanitaire.

Cette situation étant indépendante de notre volonté, les risques afférents à l’ouvrage ainsi que la garde du chantier vous sont transférés.

Nous vous prions d’agréer nos salutations distinguées. Signature

* En cas de sous-traitance, à adresser à l’entrepreneur principal (en cas de sous-traitance) avec copie au Maître d’ouvrage et au Maître d’œuvre.
* Si le client demandait l’application de pénalités de retard suite à ce report des travaux, leur non-application pourra être justifiée sur la notion de force majeure (Covid-19- Restriction par décret du 16/03/2020), sous réserve de l’appréciation souveraine des tribunaux.